

Le défi du stationnement... et des déplacements

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Chantal Davidson, Chantal Lutz,
Jean-Pierre Pinto, Éliane Darteyron,
Marie-Christine Bourdieu,
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,
Philippe Eyraud, Guilayne Nailly,
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,
Michel Mége, Jean-François Lagoeyte,
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,
Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Taillet,
Thibault Agueil, Danielle Linxe

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les
samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Chères Montoises, chers Montois,
Comme toutes les communes de
notre taille, nous sommes devant la
question de la gestion de notre sta-
tionnement. Première certitude, le
stationnement à Mont de Marsan
restera dans le domaine public. Pas
question d'en confier toute la gestion
à une société privée, comme cela se
fait pourtant dans beaucoup d'en-
droits... et comme est en train de le
faire la majorité socialiste à Dax (sic).
Nous avons donc créé une régie
municipale du stationnement. Sa
mission sera de rendre notre offre
de stationnement plus proche des
besoins de tous les utilisateurs.
Parce que la question est bien plus
vaste qu'il n'y paraît. On ne peut pas
parler de stationnement sans parler
de transports en commun, de vélo,
de piétons, de mise aux normes des
trottoirs pour le cheminement des
personnes à mobilité réduite, mais
aussi de rotation des places et d'une
politique tarifaire cohérente.
Pourquoi a-t-on besoin de se garer
en centre-ville ? Pour acheter une
baguette, faire les boutiques, aller
faire une démarche dans une admi-
nistration, manger ou boire un verre,

déposer son enfant à l'école, rentrer
chez soi, aller au bureau... À tous ces
usages, il faut apporter une réponse
spécifique. Il faut donc que chacun
puisse se garer plus ou moins long-
temps, plus ou moins près de l'en-
droit où il se rend.
Et le nombre de places n'est cer-
tainement pas la seule réponse. En
effet, si une place est occupée toute
la journée par une même voiture, elle
n'est d'aucune utilité aux automobi-
listes qui souhaitent stationner seu-
lement quelques minutes. Aucune
utilité non plus pour les commerces.
On pense ici à ce commerçant qui a
multiplié son chiffre d'affaire depuis
qu'un arrêt-minute a remplacé une
place de stationnement classique.
Depuis le 18 juin, les parkings Dula-
mon, celui du marché Saint-Roch et
le parking souterrain du Midou ont
été modernisés. Les usagers pour-
ront enfin y payer en carte bancaire,
et au temps passé (sans se soucier
de devoir prévoir le temps qu'ils
resteront ou de revenir "mettre une
pièce"). Dans ces parkings, tous les
usagers bénéficieront d'une demi-
heure gratuite !
À partir de début juillet, le nouveau

système de bus sera en place. Enfin
un système qui pourra rendre service
aux habitants qui souhaitent éviter
(quotidiennement ou de temps en
temps) de prendre leur voiture. Avec
le développement des itinéraires
piétons et cyclables sécurisés, c'est
un vrai choix et une liberté supplé-
mentaire qui est offerte aux montois.
Pour beaucoup de familles, cela est
une source d'économie particulière-
ment utile !
Et comment ne pas penser à la no-
tion de développement durable et à
celle de la pollution des gaz d'échap-
pement ? L'idée au final est simple. Il
ne s'agit pas de chasser les voitures
du centre-ville. Il n'en sera jamais
question, et il faut au contraire que
tous ceux qui ont besoin puissent
l'utiliser et stationner facilement. Il
faut aussi permettre à ceux qui le
souhaitent (et ils sont nombreux) de
circuler autrement. Après quelques
mois de fonctionnement de ces nou-
veaux dispositifs et aménagements,
nous pourrions dresser un premier bi-
lan et penser l'avenir pour s'adapter
toujours au plus proche des besoins
de la vie quotidienne des Montoises
et des Montois.

Le moment de vérité sur les finances montoises

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Geneviève Armengaud, Alain Baché, Ségolène
Dauga, Abdallah El Bakali, Jean-Michel Carrère,
Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences en mairie au 2^e étage à gauche,
le premier samedi de chaque mois.

Le conseil municipal du 29 mars
2012 fut l'occasion d'un débat à
la suite de la présentation du rap-
port de la Chambre Régionale des
Comptes. Comme il est devenu
habituel depuis maintenant cinq
exercices budgétaires, Madame la
Maire et sa majorité de droite n'ont
pas manqué d'en profiter pour
mettre en cause l'ancienne équipe
municipale, préférant accuser plu-
tôt que d'assumer leurs propres
responsabilités face à l'endette-
ment de la ville.
Étant donné les propos qui ont été
tenus lors de cette assemblée, il
nous apparaît aujourd'hui néces-
saire de rétablir quelques vérités.
En 2007, l'encours de dette de
la commune s'élevait à 30,4 M€
Cet endettement, contracté par
l'ancienne majorité, représentait
une dette de 943€ par habitant là
où la moyenne nationale s'élevait
à 1060€ Cet endettement raison-
nable a permis à la majorité pré-
cédente de financer des projets
essentiels pour Mont-de-Marsan et
les Montois. Il est d'ailleurs à noter
que les capacités d'autofinance-
ment étaient à l'époque de près de

2,5 millions d'euros. Elles ne sont
plus que de 1 million en 2010.
Pour se défaire, les élus de
l'équipe actuelle remettent en
cause les restes à réaliser de 2007.
Nous sommes curieux de savoir
contre quels dossiers ils auraient
voté : les aménagements de Pémé-
gnan ? La restructuration de l'école
du Bourg Neuf ? La rénovation du
Théâtre ? La salle du Petit Bonheur
? Ceci est peu probable car il s'agit
là de réalisations reconnues par les
Montois.
Entre 2008 (premier budget adopté
par l'actuelle majorité) et la fin de
l'année 2010, l'encours de la dette
de la commune a progressé pour
atteindre 35,6 M€ Dans le même
temps, la commune a vendu une
partie de son patrimoine immobi-
lier pour pouvoir honorer le rem-
boursement de sa dette et équilibrer
son budget.
Depuis 2008, et ce, en pleine crise
financière, la majorité a décidé de
remplacer les taux fixes pour ses
emprunts par des taux variables,
rendant 60% de la dette montoise
en produits structurés, c'est-à-dire
risqués !

Pour couronner le tout, le rap-
port de la Chambre Régionale
des Comptes souligne que les
deux principaux emprunts de la
commune, représentant 24% de
l'encours total de la dette fin 2010
sont des emprunts « toxiques ».
Contractés auprès de Dexia en
2010, ces emprunts adossés à des
variables extérieures à la zone Euro
représentent une menace pour
la commune. En cas de fluctua-
tion des taux de change, un taux
de crédit supérieur à 10% par an
pourrait être appliqué à l'un de ces
emprunts.
En résumé, le rapport de la
Chambre Régionale appelle à la
plus grande prudence mais surtout
doit nous alerter sur l'avenir. Notre
dette est alourdie mais en plus elle
s'est allongée de six ans en l'espace
de trois exercices. La majorité ren-
voyant ses dépenses sur les pro-
chaines générations.
Dans ce contexte, le groupe de
l'opposition montoise "Ensemble
pour Mont-de-Marsan" appelle les
élus de la majorité à un peu plus
d'humilité et de responsabilité vis-
à-vis des montoises et des montois.